



Protection sociale complémentaire (PSC)

La CFTC agit, surveille et vous donne la parole

📌 **Un accord signé pour protéger les agents**

La Fédération CFTC Finances a participé à l'ensemble des négociations sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) menées par le Secrétaire général du ministère.

Elle a signé l'accord ministériel du 21 juin 2024, instaurant un contrat collectif obligatoire en santé et en prévoyance, fondé sur des principes de solidarité et d'accessibilité.

📌 **Des opérateurs désignés, un suivi indispensable**

À l'issue de l'appel d'offres ministériel, les opérateurs retenus sont :

- ◆ Alan pour la santé
- ◆ GMF pour la prévoyance

La CFTC Finances siège dans la Commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS) afin de contrôler les prestations, les cotisations et les dispositifs de solidarité.

📌 **Des difficultés dès les premiers mois**

Très rapidement, de nombreux agents ont signalé :

- ◆ des difficultés d'adhésion ou de dispense,
- ◆ des problèmes d'accès aux plateformes,
- ◆ des retards d'identifiants,
- ◆ un manque d'informations claires, notamment sur les options de prévoyance.

Des démarches annoncées comme simples se sont révélées compliquées pour beaucoup.



Protection sociale complémentaire (PSC)

Tarifs et solidarité : une vigilance totale

La CFTC Finances a alerté sur des tarifs et options plus élevés que prévu, conduisant parfois à un reste à charge en hausse malgré la participation employeur à 50 %.

👉 La CFTC Finances refuse toute augmentation des cotisations et reste vigilante face aux demandes d'ajustements tarifaires.

Elle défend également le fonds d'accompagnement social pour les enfants, qui ne doit en aucun cas être remis en cause.

Qualité des soins : des exigences claires

La CFTC Finances reste attentive :

- ➔ à la qualité des prestations,
- ➔ aux réseaux de soins,
- ➔ aux actions de prévention.

Avoir de meilleurs remboursements n'a aucun sens si les tarifs pratiqués sont plus élevés.

!! 6 mois après : votre avis est essentiel

Six mois après la mise en place de la PSC, la CFTC DGFIP lance une enquête auprès des agents.

Votez concret : votez humain !

